

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
NIF :098620019026427.

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'université de Saida déclare l'infructuosité de la consultation n°09/U.S/2018 affichée en date du 06/05/2018 relative à l'acquisition de logiciels informatiques pour l'université de saida chapitre 21/23 article 03 (budget de fonctionnement exercice 2018) .

Motif : Après évaluation des offres

-Les offres proposées sont déclarées non conformes au cahier des charges relatif à cette opération.

-Les soumissionnaires qui contestent cette décision peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la wilaya de Saida ,dans un délai de dix (10jours) à compter de la date de réception de cette lettre et peuvent se rapprocher de l'université de Saida pour prendre connaissance du motif de l'infructuosité au plus tard trois 03 jours à compter de la date de réception de cette lettre, ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Saida ,le 09 JUI 2018

Le Recteur



مدير الجامعة
فتح الله وهبي بون